

Lyon, le 29 septembre 2025

Convocation Assemblée Générale
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes tennis de table
Samedi 25 octobre 2025 à Cusset (03)

Accueilli par le club de Cusset

Lieu : Maison des sports, 42 avenue de l'Europe, 03300 Cusset

Conformément aux statuts en vigueur :

Article 5.3 - Obligation aux clubs régionaux d'assister à l'AG de Ligue.

La qualification de « club régional » sera acquise pour tout club ayant une ou plusieurs équipes en championnat national et/ou régional durant la phase en cours ou la précédente. A défaut, une pénalité calculée par voix et votée par le Conseil de Ligue chaque saison sera appliquée.

Article 5.4 - Le vote par procuration n'est pas autorisé

Article 5.5 - Chaque association envoie à l'Assemblée Générale son Président. En cas d'empêchement, celui-ci peut être représenté par un autre membre de l'association dûment mandaté par le Président de l'association.

Les représentants des associations doivent avoir atteint l'âge de seize ans révolus et être titulaires d'une licence fédérale au titre de l'association qu'ils représentent.

Le nombre de voix sera établi sur la base du nombre de licences au 30 juin 2025. La liste détaillée est publiée sur le site de la ligue :

Les associations ayant des équipes en championnat régional et/ou national en 2025/2026, première ou seconde phase, sont tenues d'assister à l'AG. **Pour ces clubs en obligation qui n'auraient pas assisté à l'une des 2 Assemblées Générales de la saison 25/26, une pénalité de 25 euros par voix sera appliquée.** Bien entendu, toutes les associations sont les bienvenues à cette AG y compris celles-ci qui ne sont pas en obligation de présence.

13h 30 : ouverture de la salle et pointage des clubs

14h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Allocutions des élus et personnalités présents
2. Allocution du Président de la Ligue
3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 à Chaponost
4. Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 30 juin 2025
 - Lecture du rapport de l'expert-comptable M. Pierre KARPEL (société Pyramide Conseil)
 - Vote sur l'approbation des comptes
 - Vote sur l'affectation du résultat
 - Vote du quitus au trésorier
5. Remise des mérites régionaux Or, Argent et Bronze + récompenses diverses
6. Elections complémentaires au conseil de ligue (médecin)
7. Réponses aux questions diverses

17h 00 : fin théorique de l'AG et pot de l'amitié